
ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Séance de synthèse du GAC ICANN72
Jeudi 28 octobre 2021 – 12h30 à 14h00 PDT

JULIA CHARVOLEN :

La séance va commencer. Merci de lancer l'enregistrement.

Bienvenue à la séance de clôture du GAC de la réunion ICANN 72, du jeudi 28 octobre à 13 h 30 UTC. Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui. Mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC et dans les procès-verbaux des séances.

Je souhaite rappeler aux membres du GAC de bien vouloir indiquer leur présence en mettant à jour leur nom complet et l'organisation qu'ils représentent.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, tapez dans le chat en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot question ou commentaire pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU, plus le Portugal. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation située dans la barre d'outils de Zoom.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Votre micro sera désactivé pendant toute la durée de la séance, avant que vous ne soyez dans la file d'attente pour intervenir. Si vous souhaitez parler, lever la main dans la salle Zoom. Quand vous prendrez la parole, dites votre nom pour les enregistrements, et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais.

Veillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos, et de bien vouloir mettre sur muet le reste de vos dispositifs.

Finalement, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requise par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez le lien vers cette politique sur le chat.

Maintenant, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Julia.

Soyez tous les bienvenus encore une fois dans cette séance de clôture. Comme nous l'avons dit dans la séance précédente, nous allons prendre quelques minutes au début et à la fin de la séance pour finir le communiqué. Et nous entendrons ensuite la synthèse, la clôture.

Pouvons-nous voir le communiqué sur l'écran s'il vous plait ?

Et avec les pensées un peu plus claires maintenant, je vous demande d'aller à la partie de la section des avis du GAC et dans la section des questions d'intérêt pour le GAC, s'il vous plait.

Donc, les deux points à côté, c'était une demande de la Commission européenne pour garder le texte des fondements aussi. En supposant que le texte qui est sur l'écran est prêt à être lu. C'est un texte qui a été finalisé.

Fabien, s'il vous plait.

FABIEN BETREMIEUX :

Oui. Ce que nous avons fait, c'était de mettre tout le texte ensemble, y compris le commentaire des États-Unis en marge.

Donc, ce que nous faisons en ce moment, c'est de réorganiser le texte. Je ne sais pas s'il faut le réorganiser ou pas, mais en intégrant les derniers commentaires qui concernent les fondements avant les deux autres points qui avaient été au préalable inclus dans la vie.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Fabien.

Je vais le lire rapidement. Et nous allons voir donc si nous devons y apporter des ajustements.

Alors, le plan est le suivant. Finir cette partie. Faire une lecture rapide de la section la plus brève : le suivi sur les avis précédents. Et ensuite, nous allons parcourir chacune des sections, nous assurant que nous n'avons rien sauté qui n'ait pas fait l'objet d'une lecture préalable.

Donc, le texte dit : le GAC reconnaît les bases de procédure pour le rejet du Conseil d'administration pour certaines recommandations de ce

rapport. Nous ne savons pas de quel rapport nous parlons, cependant le GAC — ah oui, parfait. C'est en haut. Le rapport de la SSR2.

Cependant, GAC signale aussi les aspects substantiels utiles de certaines de nos recommandations qui ont été rejetées, y compris celles qui visent à donner à l'organisation ICANN et à la conformité contractuelle de l'ICANN les outils appropriés pour prévenir et atténuer l'utilisation malveillante du DNS.

En l'opinion du GAC, l'essentiel de ces recommandations pourrait faire l'objet d'un échange ultérieur dans un dialogue dans le groupe d'interactions du GAC et du Conseil d'administration. Il me semble qu'il doit y avoir une liaison avec ces points-là, parce qu'il n'y a pas davantage d'informations sur la manière dont l'ICANN fait le suivi de la mise en œuvre des améliorations contractuelles en vue d'aborder ou de faire face à la question de l'utilisation malveillante du DNS des groupes 14 et 15, et explorer des modalités, des outils, et utiliser de la meilleure façon possible les dispositions contractuelles actuelles pour encourager et faire respecter les mesures responsables pour la prévention et le combat contre l'utilisation malveillante du DNS.

Le GAC signale que le Conseil d'administration rejette différentes recommandations, par exemple dans les groupes de recommandations 14 et 15, qui essaient de fournir à l'organisation ICANN et à l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN les outils appropriés pour mieux aborder les violations à la politique. Le GAC estime que le fait d'affronter l'utilisation malveillante du DNS est en

harmonie avec la mission de l'ICANN pour garantir la stabilité, la sécurité, la résilience du DNS dans le système de l'Internet.

En plus, le GAC montre les incohérences et les ambiguïtés dans les contrats standards avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registres concernant l'utilisation malveillante du DNS et fait référence à une lettre de Maarten Botterman du 12 février 2020.

Le GAC, par conséquent, encouragerait le Conseil d'administration à considérer et informer des moyens disponibles pour que les parties contractuelles rendent compte au cas où il y aurait des mesures insuffisantes pour prévenir et atténuer l'utilisation malveillante du DNS suivant les contrats en cours considérant l'intérêt public selon ce qui est institué par les statuts constitutifs.

Il y a ici la question de la référence aux enregistrements. Je vais m'arrêter pour voir s'il y a des questions ou des commentaires. Je vois que la Suisse essaye de voir comment nous pouvons relier les différents paragraphes.

Jorge, s'il vous plait.

SUISSE :

Très rapidement, je voulais inclure un texte pour qu'il y ait un lien entre les deux points concernant le SSR2. nous pourrions dire : dans ce contexte, le GAC reconnaîtrait que le Conseil d'administration fournisse, explore, etc. J'espère que cela permettrait d'améliorer la rédaction dans son entier.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Jorge.

Oui. Je trouve que c'est bien mieux. Et merci à Nigel d'avoir suggéré sur le chat que nous pouvions dire que le GAC chercherait à ce que le Conseil d'administration —

Olivier.

COMMISSION EUROPÉENNE : Je crois que, ce que nous avons, c'est que nous avons copié-collé l'avis sur la section des questions d'intérêt. Mais je trouve que c'est quelque chose d'un peu différent. Il faut que nous donnions d'abord une explication. Donc je ne vois pas pourquoi j'apparais comme quelqu'un d'anonyme. Ma suggestion est la suivante. De déplacer ce paragraphe, les explications de l'avis, à la partie supérieure. Non. Juste après le paragraphe qui se termine par le rapport du SSR2. Et alors, ceci expliquerait les deux vignettes.

Bien sûr, nous avons besoin d'un ajout entre ce paragraphe et celui que Susan a proposé, mais pour moi il est très important de faire une référence explicite aux recommandations 14 et 15, et l'objectif de ces recommandations qui se rapportaient en fait au fait de donner des outils à l'équipe de la conformité pour mieux faire son travail.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup. Merci beaucoup, Olivier, et merci d'avoir suggéré de déplacer ce texte d'explication avant les vignettes. J'essaye de voir les liens.

Les Pays-Bas soutiennent aussi cette modification. Le GAC signale le travail auquel fait face le Conseil d'administration sur la conformité concernant les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre, par rapport à l'engagement que l'on assume quand on enregistre un nom.

Le GAC soutient les recommandations pertinentes du rapport SSR2. Et c'est pour cette raison aussi que l'on voit apparaître ces deux explications. Et le GAC considère la manière de rendre responsables les parties pertinentes conformément aux contrats en vigueur.

Le GAC reconnaît les bases de procédure dans le rejet du GAC-- du Conseil de certaines recommandations. Cependant, le GAC estime que le sens de ces recommandations pourrait être l'objet d'un échange futur dans des conversations pendant le groupe d'interactions entre le Conseil d'administration et le GAC. Dans ce contexte, le GAC saluerait ce que le Conseil d'administration ferait.

Et il y a, là, les deux vignettes.

Est-ce qu'il y a des commentaires, là ? Je ne vois pas de commentaire. Nous allons donc éliminer le texte précédent qui était à la fin. Et maintenant, nous pouvons aborder le suivi de l'avis précédent du GAC.

Nous voulons donc l'approbation de la version préliminaire que nous avons lue auparavant, mais pas pendant la dernière séance. En premier

lieu, pour ce qui est des services d'annuaire de données d'enregistrement et de protection de données, le Conseil d'administration a accepté l'avis du GAC pour, guillemets, « instruire l'organisation de l'ICANN à garantir que le système actuel qui exige un accès raisonnable à l'enregistrement de noms de domaine non public travail de manière efficace. Ceci devrait inclure en premier lieu éduquer les groupes clés de parties prenantes, y compris les gouvernements, en ce sens qu'il y a un processus pour demander des données non publiques. Deuxièmement, mettre à disposition, de manière active, un formulaire de demande standard qui puisse être utilisé par les parties prenantes pour demander l'accès sur la base de la politique de consensus en vigueur, et mettre à disposition, de manière active, des liens pour l'information des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre sur ces points ».

On ferme les guillemets.

Le GAC saluerait que le Conseil d'administration présente une mise à jour sur ces trois efforts. En particulier, le GAC observe que l'information sur la manière dont la demande de données non publiques n'apparaît pas de manière claire ou facile à trouver sur le site Web de l'ICANN. Le GAC reconnaît aussi que les parties contractantes ont développé des critères d'information minimale requise pour la demande de données du WHOIS, et signale que les parties intéressées, parties prenantes pertinentes, devraient aussi bénéficier de ce lieu proéminent de l'information dans la section pertinente du site Web de l'ICANN.

Je fais une pause pour voir s'il y a des commentaires, là. Je n'en vois pas. Donc, je vais continuer ma lecture.

Donc, le prochain point, c'est le point 2, Mise en œuvre de la politique, étape 1 de l'EPDP. Le texte dit : le GAC signale dans son avis précédent, dans le communiqué de l'ICANN 66, et le suivi dans les communiqués 70 et de l'ICANN 71 en ce qui concerne l'étape 1 de l'EPDP sur les données d'enregistrement des gTLD, et la demande de, guillemets, « un plan de travail détaillé qui identifie un calendrier réaliste et mis à jour pour compléter son travail ». Je ferme les guillemets.

Le GAC souligne, guillemets, « l'inquiétude permanente en ce sens que l'équipe de révisions de la mise en œuvre de l'étape 1 manque d'un calendrier de mise en œuvre publiée à l'heure actuelle ». Fermeture des guillemets.

Je fais une pause pour voir s'il y a des commentaires. Je n'en vois pas.

Je crois donc que nous avons conclu la rédaction du communiqué. On l'a lu en entier. Je vais revenir, section par section, pour voir si on a sauté quelque chose.

FABIEN BETREMIEUX :

Je ne sais pas encore quel est le titre de l'avis du GAC de la section 5. Je ne sais pas si c'est un avis consensuel, si on va mettre un autre titre. Je crois que les notes en bas de page faisaient partie des fondements. Peut-être faudrait-il les changer de place.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci de nous avoir rappelé ceci.

Le titre 2, c'est comment finalement ? Je ne sais pas comment il apparaît, ce titre.

FABIEN BETREMIEUX : En général, en réalité, ici, dans la page, il y a une dénomination. La question, c'est la fiche de suivi du Conseil d'administration. Je ne sais pas si ceci apparaît comme avis du GAC sur la fiche de suivi du Conseil d'administration. Alors, là où on a le point A et le point B.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je crois que nous pouvons éliminer ce qui est entre crochets.

Je fais une pause pour voir s'il y a des opinions à cet égard. Je ne sais pas si vous voulez mettre rapport de la SSR2, au début, ou fiche de suivi du Conseil d'administration sur le rapport de la SSR2. Peut-être faudrait-il changer l'ordre des mots ou même les mots.

Fiche de suivi du Conseil d'administration sur le rapport final de la révision de la SSR2. Vous êtes d'accord ? Je ne vois pas de demande de parole. Et pour ce qui est de la note en bas de page, c'est la note numéro 7.

FABIEN BETREMIEUX : Non. La numéro 7 explique la question de l'avis consensuel. On l'a enlevée pour pouvoir lire le communiqué. Par la suite, on va l'inclure. Il

faut considérer la note en bas de page numéro 8, qui est liée à la deuxième phrase des fondements, où l'on dit on prend note. Et voilà. La note en bas de page.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Fabien.

Vous avez des commentaires pour éliminer cette note ? Pour plusieurs recommandations, le Conseil a exigé une analyse de coûts-bénéfices en fonction du coût, comme prérequis pour que le Conseil prenne une décision [infirmée]. B ordonne l'organisation ICANN à chercher la clarté de la mise en œuvre de la SSR2 des responsables, et évaluer des parties ou le total des recommandations pour action d'une manière coordonnée, y compris à travers le programme de l'organisation ICANN dédié à atténuer l'utilisation malveillante du DNS. C signale que le résultat de l'engagement avec la SSR2 informera la décision du Conseil d'administration sur les prochaines étapes, qui peut inclure une consultation avec la communauté dans son ensemble.

Je ne vois pas de main levée. Je crois que, maintenant, c'est fini.

FABIEN BETREMIEUX : Parfait.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Nous pouvons donc passer à la première partie du communiqué.

Et tel que je l'ai déjà mentionné, nous allons voir les différentes sections pour confirmer que tout est correct.

La première partie fait référence au titre, Communiqué du GAC, Réunions générales annuelles virtuelles ICANN 72. Nous avons déjà expliqué que les parties surlignées seront mises à jour plus tard. On a la section 1, Introduction. Je ne sais pas s'il y a des commentaires sur cette partie-là. Bien entendu, sachant que le nombre de membres des observateurs du GAC sera inclus une fois que l'on finira avec le recensement.

On continue donc. La section 2 fait référence aux activités intercommunautaires et la participation de la communauté. Ici, on fait référence à la réunion avec le Conseil de l'ICANN. Des commentaires là-dessus ? La réunion avec le comité —

Fabien, allez-y s'il vous plait.

FABIEN BETREMIEUX :

Pardon d'interrompre. Je m'excuse. Je voulais signaler qu'ici on a ajouté les deux points principaux, avec le groupe sur l'acceptation universelle à partir de la réunion que nous avons eue aujourd'hui.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Des commentaires sur la réunion bilatérale avec l'ALAC ?

OK. Puis la réunion bilatérale avec la GNSO. Puis la réunion avec l'UASG, le groupe de l'acceptation universelle, qui correspond à la nouvelle séance. Le GAC a reçu des informations du groupe de l'acceptation

universelle et a discuté. En premier lieu, la stratégie de l'acceptation universelle est le besoin d'une collaboration améliorée. Et en deuxième lieu, une discussion sur la collaboration entre le GAC et l'UASG.

Des commentaires ? S'il n'y en a pas, nous pouvons accepter ce texte. Nigel demande la parole, de la CTU ; allez-y.

UTC :

Je crois qu'après collaboration, il ne faut pas dire discussion en anglais. Parce que, avant, on avait dit que l'on avait débattu sur ces questions. Donc on devrait dire simplement la collaboration entre le GAC et l'UASG. Il ne faudrait pas répéter le mot discussion. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Nigel. Je vois que Luisa, du Canada, dans le chat, manifeste son accord. On dit la stratégie de l'acceptation universelle est le besoin d'une plus grande collaboration, et la collaboration entre le GAC et l'UASG.

Merci beaucoup de votre contribution.

Je ne vois pas d'autres demandes parole. Nous allons donc continuer et aborder les délibérations intercommunautaires.

Ici, on informe sur le panel et on passe à la section 3, Affaires internes.

Nous parlons des membres du GAC, des élections. Cette section sera complétée dès que nous serons les résultats des élections. Les groupes de travail du GAC ? Des commentaires à cet égard ? Il y a le rapport du

PSWG. Pas de commentaire ? Oui, le groupe de travail pour les régions faiblement desservies. Puis, le groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels du GAC. Et puis, le groupe de travail sur les droits humains et le droit international.

Je ne vois pas de demandes parole. Nous passons donc à la section 4 sur les questions d'importance pour le GAC. En premier lieu, il y a l'utilisation malveillante du DNS. Je vois que la Commission européenne a levé la main.

COMMISSION EUROPÉENNE : Merci Manal.

Je suggère d'ajouter un mot dans le paragraphe. Et je suggère qu'il soit mis plus haut. C'est celui qui commence « Le GAC signale ». Moi, je dirais : Cependant-- parce que la dernière phrase parle d'actions opportunes sur les recommandations. Alors, on pourrait dire cependant le GAC signale, ou le GAC prend note —

Je crois que ce serait une bonne liaison entre les deux paragraphes.

Et dans le paragraphe suivant, on fait référence à « ce » rapport. Et je crois qu'il faudrait dire « le rapport de la SSR2 ». Je crois que ce serait plus clair.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Olivier, de votre contribution. D'autres commentaires ?

OK. Je crois que nous acceptons ces changements et on continue.

On passe au point 2, l'exactitude des données d'enregistrement. Des commentaires ? Pas de demandes parole.

Passons donc au point 3, à savoir les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Des commentaires ? Il n'y en a aucun.

On passe à la section 5 sur l'avis consensuel du GAC au Conseil d'administration. On a une question ou un sujet, à savoir la fiche de suivi du Conseil d'administration sur le rapport final de la révision de la SSR2. Des commentaires ? Pas de commentaires sur les fondements non plus. Alors on continue.

Le deuxième élément du GAC avec les fondements. Je ne vois pas de demandes parole.

On passe à la section 6, suivi de l'avis préalable. Ici, il y a le point 1 qui parle du service du RDS et la protection des données. Des commentaires ?

Je demande maintenant s'il y a des commentaires sur le point 2, la mise en œuvre de la politique de l'étape 1 de l'EPDP.

Et pour finir, il y a une phrase qui fait référence à la prochaine réunion que nous aurons en mars 2022.

Nigel du Royaume-Uni, allez-y s'il vous plait.

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup Manal. Je crois que c'est un commentaire [inaudible], la première ligne du point sur l'étape 1 de l'EPDP. On dit que le GAC

prend note de son avis préalable du communiqué de Montréal de l'ICANN 66, et le suivi des communiqués de l'ICANN 70 et l'ICANN 71. C'est difficile à lire, ça. Peut-être qu'on devrait dire le suivi de l'avis donné dans ses communiqués, ou enfin l'exprimer d'une autre manière. Je crois qu'il n'y a pas de problème pour répéter le mot avis. Merci. Ce n'est pas une modification majeure. Mais bon.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Nigel. Oui. C'est plus lisible. En tout cas, à mon avis.

SUISSE : Excusez-moi. C'est moi qui vous empêche de terminer la rédaction du communiqué. Mais j'ai pensé au service d'annuaire des noms d'enregistrement et la protection des données, et nous allons parler [inaudible].

FABIEN BETREMIEUX : [Inaudible].

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Fabien, d'avoir confirmé qu'il s'agit du communiqué de Montréal, et Nigel également. Fabien, allez-y.

FABIEN BETREMIEUX : Est-ce que je peux suggérer d'ajouter une réponse, donc, par rapport au communiqué de Montréal ? Le GAC accepte l'avis-- le Conseil accepte l'avis de suivi ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Tout à fait. C'est tout à fait logique. Et je vois que les États-Unis confirment également. Nigel, c'est une nouvelle main ?

ROYAUME-UNI : Excusez-moi. Non, c'était une ancienne.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je lisais ce que disait —

Je crois que la citation commence avant d'ordonner, et elle se termine à la fin des vignettes. Bien. Merci Laureen.

Vous pensez que nous pouvons accepter ces modifications sur le texte de mise en œuvre de l'étape 1 de l'EPDP ? Je vois que tout le monde me dit que le texte est bien meilleur. Donc je pense que nous pouvons l'accepter. Nous pouvons accepter ces modifications.

Et maintenant donc, une dernière occasion pour un dernier commentaire ou une dernière observation avant de conclure la rédaction du communiqué. Autrement, je vous félicite, vous tous, et je vous remercie tous des efforts pour le dévouement, la flexibilité, l'esprit de collaboration et toutes les bonnes choses que vous avez faites. Nous avons fini le communiqué. J'apprécie énormément vos efforts.

Maintenant, vous devriez recevoir le communiqué qui va être enfin distribué. Et il sera publié le premier novembre de manière publique

après avoir considéré une période de 72 heures pour que vous puissiez tous en faire une révision. Nous allons ensuite ajouter les résultats des élections dès que nous les aurons. Et sur ça, nous avons fini la rédaction du communiqué nous commençons de manière formelle la séance de clôture.

Je vais vous demander de projeter les diapos sur l'écran. Voilà. Très rapidement, voilà l'ordre du jour que nous allons aborder dans cette séance-- pendant cette séance.

Comme vous le savez, c'est une séance, enfin, où nous sommes très flexibles. Donc, s'il y a une question supplémentaire que vous voudriez ajouter dans cet ordre du jour, vous pouvez le faire. Nous allons présenter les résultats des élections des vice-présidents du GAC de 2021, l'évaluation de la mise en œuvre de la réunion ICANN 72 du GAC. Nous voulions vos retours en ce sens-là, l'identification de thèmes essentiels pour le suivi-- pour leur suivi après l'ICANN 72. C'est une diapo où nous allons ajouter aussi tous les sujets auxquels nous devons faire attention.

Il y a ensuite les activités et les dates clés après cette réunion. Et enfin, nous allons considérer comme clôturer notre réunion.

Donc, nous allons à la prochaine diapo.

Comme vous le savez, la période de vote pour l'élection des vice-présidents s'est terminée à 23 h 59 UTC, mardi 26 octobre. Il y avait six candidats pour cinq sièges. Par Brumark du Niue. Francis Olivier Cubahiro du Burundi. Shi Young Chang de la République de

Corée. Jaideep Kumar Mishra de l'Inde. Ola Bergstrom de la Suède et Mohammad Fatih Kafadar de la Turquie.

Je voudrais remercier tous les candidats de leurs bonnes dispositions pour rendre des services. J'espère bien que, indépendamment des résultats de ces élections-- j'espère bien qu'ils continueront tous à participer. Vous n'avez pas besoin de faire l'équipe dirigeante pour aider dans la réalisation des tâches du GAC.

Encore une fois, indépendamment du résultat de ces élections, nous vous prions de continuer à travailler, à interagir. Et nous vous accueillerons avec plaisir. Vous faites partie, disons, de notre groupe de travail.

Les conditions du quorum suivant les principes opérationnels du GAC ont été respectées ; nous avons eu plus de 100 votes enregistrés et marqués. Et le système de vote électronique a bien fonctionné. C'est le système tally, Et il n'y a pas eu d'égalité évitant d'identifier les candidats ayant reçu le plus grand nombre de votes. Cinq d'entre eux ont reçu le plus grand nombre de votes-- de voix, pardon.

Le processus a donc été simple. Nous n'avons pas besoin de faire un processus de vote papier.

Maintenant, prochaine diapo.

Suite aux voix émises, les vice-présidents pour 2022 seront Par Brumark du Niue, Francis Olivier Cubahiro du Burundi, Shi Young Chang de la République de Corée, Jaideep Kumar Mishra de l'Inde, et Ola Bergstrom de la Suède.

Je voudrais féliciter tous les vice-présidents élus. J'espère vous souhaiter la bienvenue dans l'équipe dirigeante du GAC. Et j'espère que vous accepterez d'être invités au prochain appel des autorités du GAC pour pouvoir faciliter la transition de la sorte.

Les résultats finaux du vote seront publiés sur la page des élections pour la vice-présidence du GAC de 2021. Vous pouvez voir sur cette diapo le lien pertinent.

Comme vous le savez, les mandats officiels pour les vice-présidents durent un an. Normalement, ils commencent après la prochaine réunion. C'est-à-dire, après la réunion de mars de l'ICANN 73 [inaudible] jusqu'à la fin de l'ICANN 76 qui aura lieu en mars aussi.

Comme je l'ai dit, les nouveaux vice-présidents seront invités à assister au prochain appel des autorités. Donc, soyez attentifs à la réception des invitations pour ces appels pour pouvoir permettre une transition fluide de ces nouveaux vice-présidents.

Je vous remercie sincèrement tous les candidats, et tous ceux qui ont émis leur voix. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour attirer votre attention sur le fait que les prochaines élections auront lieu avec une convocation pour la présidence. Et pourquoi est-ce que je vous dis ceci aujourd'hui? Parce que, normalement, la période de nomination commence après la deuxième réunion de l'année. Pendant les mois de juin-juillet. Et les résultats sont annoncés à la fin de l'année. Lorsque nous faisons la réunion générale annuelle comme celle que nous célébrons en ce moment. Et je vous le dis dès maintenant à l'avance parce que je pense que, pour le poste de la présidence en particulier, il

faut qu'il y ait une préparation au niveau individuel et au niveau national des candidats.

Alors, si vous voulez recevoir des informations en particulier, je serais heureuse d'avoir des dialogues de manière individuelle. Cela ne doit pas être quelque chose de trop formel. Mais cherchez l'information dont vous avez besoin.

Et vous devez savoir aussi que, si vous êtes les seuls représentants de votre pays, vous aurez besoin d'une autre personne pour représenter votre pays. Parce que, comme vous pouvez le savoir, la personne occupant la présidence du GAC ne peut pas parler au nom de son propre pays, à la différence de ceux qui arrivent dans les postes de vice-président, qui peuvent parler, eux. Ils peuvent le faire comme représentant de leur propre pays et comme vice-président. Vous aurez aussi besoin du soutien de votre gouvernement, et vous devrez tenir compte du fait que vous devrez consacrer du temps à toutes les obligations concernant le poste de la présidence.

Un autre point, en ce qui concerne les responsabilités de la personne qui occupe la présidence, je crois qu'il y a trois aspects : il faut d'abord présider le GAC ; deuxièmement la fonction ou le rôle du président consiste aussi à servir d'agents de liaison avec le Conseil d'administration sans droit de vote, donc il faut assister à toutes les réunions, tous les ateliers, les appels du Conseil d'administration ; ceci implique aussi des obligations pour les voyages-- concernant les voyages juste avant, disons, la pandémie du Covid.

Le Conseil d'administration avait généralement six ateliers parents, six séminaires par an. Trois étaient menés à bien après ou juste après ou juste avant les réunions de l'ICANN.

La personne présidant le GAC doit aussi être dans la liste de diffusion des SO et des AC participer aux appels et aux discussions des tables rondes de ces autorités.

Ils doivent être aussi en connexion avec la table ronde du PDG et avoir des appels avec les différents niveaux de la communauté.

Donc, je dis tout cela pour que vous commenciez dès maintenant à y réfléchir. Et bien sûr, vous avez toute la liberté de communiquer avec moi. Je me ferai un plaisir de partager avec vous les informations nécessaires et vous donnez enfin des données supplémentaires que vous me demanderiez même si ce n'est que pour une simple question de curiosité en ce moment.

Je vais maintenant m'arrêter. Je ne sais pas s'il y a des commentaires. Si j'ai sauté quelque chose. S'il y a des commentaires avant de continuer.

Nous félicitons encore une fois les nouveaux vice-présidents et nous passons maintenant à la diapositive suivante.

Je vois une main levée. C'est possible. J'ai cru avoir vu une main. Bon.
Évaluation —

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : On peut poser des questions ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : C'est une séance du GAC.

Alors, je vous demande d'écrire la question dans le chat, et, peut-être qu'à la fin, on pourra y répondre. Merci de votre compréhension.

Pour ce qui est de l'évaluation de la réunion de l'ICANN 72, et la mise en œuvre, j'espère que vous commencerez à donner vos commentaires sur la séance d'ouverture.

En ce moment, nous essayons d'envoyer des diapos à tous les participants, mais nous vous prions de faire attention pendant la séance. Avant la réunion, nous faisons une introduction orale. Et l'idée est d'avoir davantage d'orateurs pour que ce ne soit pas ennuyeux et nous écoutons vos commentaires sur la séance d'ouverture. Merci. Merci Susan d'indiquer que le rapport verbal a été bon, a été utile. Je crois qu'il faudrait accorder s'il suffit avec un, ou si on a besoin de deux. Parce qu'on reste sans le temps suffisant. Si vous voulez dire quelque chose, c'est le moment de le faire.

Aussi, l'évaluation de la réunion bilatérale avec la communauté, le Conseil, l'ALAC et la GNSO. Je ne sais pas ce que vous en pensez. En général, nous faisons des consultations au niveau des autorités pour voir quelles sont les questions que les deux unités constitutives sont de l'intérêt-- de ces unités constitutives. Et nous essayons également de poser des questions concrètes pour que l'autre partie soit en mesure de se préparer et que les délibérations soient plus interactives.

La même chose pour le Conseil d'administration. Comme vous le savez, on propose ces sujets-là, et si vous avez des commentaires sur la préparation de la réunion et ce que vous pensez à propos du format, ce serait utile.

Je continue avec la liste. Pendant ce temps, vous pouvez réfléchir.

Puis, je vais m'arrêter pour voir s'il y a des commentaires de la salle. Nous voulons aussi recevoir des commentaires sur le processus de rédaction du communiqué.

Signalez de manière précoce les questions d'importance pour le GAC. Je ne sais pas si on a utilisé cette méthode pleinement. Mais l'idée est de signaler quelles sont les questions pour anticiper les délibérations qui auront lieu au cours de la réunion, au cours de l'élaboration du communiqué.

L'idée d'avoir la période de révision de 72 heures, d'avoir des salles indépendantes avec différents rédacteurs, les rapports informels quotidiens, je ne sais pas si vous l'avez trouvée utile ou pas. L'objectif est de vous donner un briefing à ceux qui n'ont pas pu participer d'une réunion quelconque du fait d'avoir eu d'autres obligations à la même ou simplement parce qu'ils sont dans un fuseau horaire qui les complique.

Et finalement, ce qui a trait aux réunions futures du GAC et de l'ICANN. Je ne sais pas si vous avez une idée pour ce qui est de l'avenir des réunions. Le besoin, par exemple, d'avoir des réunions sociales. Avant, on avait un cocktail par exemple. Je ne sais pas si on aura besoin

d'autre chose dans un autre format. Si vous avez des idées créatives, vous n'avez qu'à les partager. Et s'il y a des réflexions sur la plénière que nous avons faite, je voulais remercier le Royaume-Uni du fait d'avoir proposé la plénière, idée qui a été soutenue par toute la communauté. C'est la seule plénière que nous avons eue pendant cette réunion générale annuelle.

Il y a eu aussi une enquête. On a fait une mise à jour de l'enquête. On a donné les résultats de ce sondage. Et je ne sais pas Anna si vous pouvez partager avec nous une diapo pente. On peut faire quelque révision sur les résultats de l'enquête. Si c'est possible, je vous prie de me le faire savoir. Anna, allez-y s'il vous plait.

ANNA GOULDEN : Je vais partager les résultats de l'enquête avec vous. J'ai certaines diapos qui montrent les résultats. Je vais partager mon écran pour que vous puissiez le voir.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Si ce n'est pas un grand problème, je serais reconnaissante si vous le faites.

ANNA GOULDEN : Vous pouvez le voir maintenant ?

[Oui, oui, on le voit.]

Pas de problème. Alors, c'est quelques diapos pour vous montrer les résultats. Et je profite pour vous remercier, à ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête. Elle a été très utile pour la séance plénière.

La première question avait trait avec la probabilité de voyager pour assister à la prochaine réunion ICANN 73 en personne : 42,9 % on dit que la probabilité était élevée. Alors, on peut déduire que les membres du GAC veulent assister en personne. Bien évidemment, avec certaines limitations dues à la pandémie de Covid.

Il y a eu une question qui avait trait avec les dispositions de la prochaine réunion. 61,4 % ont dit que ce serait bien de faire des contacts virtuels. Ceci avait trait aux commentaires des contacts virtuels. Il y a eu 57 % d'un système juste en ligne. Le 47,6 a parlé d'un écran en temps réel pour montrer les assistants virtuels. D'autres ont parlé d'une permutation en temps réel intégré. 23,8 % ont parlé de nouvel avènement interactif et virtuel. Et puis il y a eu d'autres suggestions, comme par exemple que les outils soient accessibles pour tous, et une plus grande coordination et interaction avec tous les types de participation.

Enfin, quelles sont les principales préoccupations des réunions hybrides ? Et bien évidemment, on a parlé entre les participants.

Pour ceux qui ont participé de la séance, c'est la question clé vraiment. Pour que les assistants en ligne soient traités sur un pied d'égalité avec les participants en personne. On a parlé aussi des problèmes ayant trait à la santé. Comment gérer les restrictions aux déplacements ? Que se

passé-t-il avec les questions de santé qui puissent apparaître dans le site de l'évènement ?

Voilà donc les principaux résultats de l'enquête. Merci, encore une fois, à tous ceux qui ont répondu à notre enquête et à ceux qui ont participé.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Anna.

Merci pour tous les efforts et merci à tous ceux qui ont participé à l'enquête.

J'espère que vous mettrez encore une fois la présentation sur l'écran, et je me demande s'il y a des commentaires ou des réflexions que vous souhaitez partager sur les questions qui sont apparues sur l'écran ou les résultats de la présentation du Royaume-Uni.

Je vois aussi que Benedetto a écrit dans le chat que vous pouvez envoyer-- elle a parlé aussi des rapports écrits. On va essayer de les réduire comme cette fois-ci. Nous avons besoin de vos commentaires pour pouvoir remplir vos attentes.

Je vais m'arrêter ici. Je voulais voir s'il y a des commentaires ou des questions. Je souhaite à vrai dire que ceux-ci soient un échange honnête. Alors, participez. Demandez la parole. Kavouss, s'il vous plaît.

IRAN :

Pardon Madame. J'ai perdu l'élection des vice-présidents. Vous pouvez me dire quels ont été les vice-présidents gagnants ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Voilà. Les vice-présidents sont le Niue, le Burundi, la Corée, l'Inde et la Suède. Ceci, dans l'ordre de réception dénomination.

IRAN : Soyez tous les bienvenus. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss. Pour revenir à la diapo où nous étions, je crois que c'était la diapo 6. Des commentaires ? Jorge, s'il vous plait. Merci Jorge.

SUISSE : Jorge Cancio au micro pour l'enregistrement. Je voulais faire un commentaire sur la rédaction du communiqué. Et bien entendu, nous profitons de l'excellente présidence de Manal. Elle a beaucoup d'expérience, beaucoup de calme, et elle sait nous conduire à un port sûr avec tout ce qui a trait à au processus de rédaction, avec le soutien de Fabien et de toute l'équipe. Ils ont tous beaucoup d'expérience. Mais peut-être, il ne faudrait pas risquer tellement. Nous avons les outils et les moyens et l'opportunité pour au moins commencer à parler dans le contexte du communiqué à l'avance [inaudible] ces parties du texte qui dépende bien évidemment de l'interaction avec le Conseil d'administration ou avec d'autres parties, mais aussi il existe des blocs de texte [inaudible] des versions préliminaires qui pourraient être disponibles quelque deux semaines avant pour que nous puissions

nous familiariser avec le texte et éviter d'aller à une rédaction de dernière minute.

Je crois que cela représente un risque pour tous, et il faudrait penser à une équipe différente, à une présidence différente, et je crois que ceci pourrait devenir plus difficile que ce qu'il a été dans le passé où pas mal de fois on restait bien tard pendant la nuit. Alors, pour résumer, je vous encourage, tous les collègues, à utiliser cette opportunité que nous avons d'informer sur les priorités [inaudible] présenter des propositions de textes avec des options ou avec des parties vides qui pourraient être complétées après la réunion avec le Conseil, etc. Mais au moins, avoir un schéma solide et cela ne dépendrait pas tellement de Manal pour présider ces délibérations.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Jorge. Je vois que Susan et la République de Corée, les États-Unis, Shi Young se mettent d'accord déjà.

Je crois que ce serait très bon pour tous si nous commençons à signaler les thèmes. Ce qui nous permettrait de faciliter les interactions pendant la réunion. Je suis tout à fait d'accord sur les efforts que nous faisons contre-la-montre, et les efforts du personnel de soutien aussi, ainsi que les membres de la vice-présidence avec moi. Parce que c'est évidemment un effort d'équipe. S'il n'y a pas de flexibilité, s'il n'y a pas l'esprit d'équipe, quelle que soit la présidence, qui que ce soit qui prenne le rôle de la présidence, si les représentants du GAC ne prennent pas la volonté de se mettre d'accord, nous ne pourrions jamais finir

notre travail. Donc, c'est un travail de collaboration. Je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires. Kavouss a un commentaire.

Oui, allez-y, Kavouss.

IRAN :

Merci beaucoup Manal. Jorge a tout dit, je crois. Qu'est-ce que je pourrais dire ? Vous êtes ce qu'il y a de mieux, Manal. Vous êtes la meilleure présidente que j'ai vue. Non seulement vous êtes calme, patiente, compétente, collaboratrice, vous avez un esprit collaborateur. Et à un moment donné, enfin, de travailler avec nous tous, nous pouvons être un peu durs. Mais vous êtes vraiment patiente, et vous essayez toujours d'adoucir les choses. Je crois-- il faut que je dise quelque chose dont je ne sais pas si on a parlé avant.

Toute l'équipe de direction et le dirigeant-- le leader de ces équipes, qui êtes vous —

Mais le personnel, Rob, Julia, Fabien et Gulden aussi-- Gulden travaille énormément. Elle travaille très fort tous les jours, met à notre portée des liens pour que nous cliquions sur ceux-là et que nous voyons la première réunion, la deuxième réunion, la troisième réunion. Elle nous écoute, nous tous. Elle écoute toutes nos questions et y répond en une minute. Elle a toujours une attitude de collaboration. Elle, Julia et tout le personnel de soutien. Je suis vraiment très content de savoir que nous pouvons compter sur eux, et surtout que Manal soit notre présidente. Le GAC, je crois, a beaucoup avancé vraiment sur le travail de préparation sous votre direction. Nous avons beaucoup appris et

nous continuons à apprendre de ce que vous faites. Vous avez travaillé dur, très dur. Il y a tant de courriels auxquelles vous avez répondu, les communications, etc.

Ce n'est pas un travail facile. C'est un travail très difficile. Sincèrement j'apprécie et je demande-- je vous demande à vous tous de bien vouloir le dire de manière virtuelle.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Kavouss. Merci beaucoup.

En fait, nous avons une merveilleuse équipe de soutien : Benedetta, Julia, Gulden, Fabien, Rob...

Je sens que je travaille avec une équipe de 10 personnes. Ils font un travail merveilleux. Et comme Kavouss l'a dit, nous supposons toujours que les liens des réunions sont là et qu'ils fonctionnent bien, et il se peut qu'on ne voie pas les efforts qui sont faits en coulisses. Mais l'équipe de soutien est vraiment superbe, extraordinaire. Donc, je remercie chaleureusement chacun des membres de l'équipe de soutien.

Bien, je regrette d'avoir à passer à la prochaine diapo qui concerne des thèmes essentiels. Je sais que vous voulez enfin oublier un tout petit peu ce thème très important, mais je vais essayer d'être brève et précise. Et je le dirais peut-être peu à peu. Les prochaines séries de nouveaux gTLD avec l'étape de conception opérationnelle, nous devons réfléchir à tout avis possible du GAC par rapport à ces nouvelles séries de nouveaux gTLD.

En ce qui concerne la participation continue du GAC dans les questions liées à l'EPDP sur le WHOIS et le RDS la GNSO, je crois que je dois demander aux collègues de répondre à l'enquête. Le délai a été étendu jusqu'au 31 octobre. Nous devons aussi nous occuper du suivi de l'étape de conception opérationnelle et nous devons aussi considérer la recommandation récente du SSAC, 118. Les recommandations du SSAC et de la GNSO et de l'organisation ICANN.

Nous devons aussi centrer notre attention sur l'établissement d'un système solide d'accès différencié, différentiel et efficace.

Par rapport à l'exactitude des données, nous allons participer aussi à l'équipe s'occupant du cadrage de l'exactitude. Je veux remercier tous les membres du GAC qui se sont portés volontaires en contribuant par leur temps et leurs efforts pour maintenir le GAC bien informé de tout cela dans leur participation par les différents PDP, groupes de travail et d'autres activités. L'exactitude des données, avec l'équipe de cadrages sur ce thème, et le suivi qui en a été fait pour nous assurer que les quatre tâches sont considérées. Maintenant, nous savons tous quelles sont les quatre tâches à partir de ce dont nous avons discuté pendant le communiqué.

Nous avons ensuite la question de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Et nous devons considérer la résolution du Conseil d'administration de l'ICANN dans sa fiche de suivi sur le rapport de la sécurité, la stabilité, la [flexibilité] 2. Je sais qu'il y a eu un grand intérêt concernant les discussions sur ces recommandations. Donc, s'il le faut, nous pouvons évidemment organiser un séminaire Web et voir

de manière exhaustive cette fiche de suivi pour nous assurer que tous seront au courant de cela et que nous puissions parvenir à un accord de manière plus simple. Il faut considérer aussi les résultats de l'audit des bureaux d'enregistrement, commencé le 15 janvier, qui s'est terminé et dont les résultats ont été publiés le 24 août.

Et nous devons aussi tenir compte de la gestion de l'utilisation malveillante par rapport au DNS.

Pour ce qui est de l'EPDP des IDN de la GNSO, comme cela est mentionné ici, entre parenthèses, et comme je l'ai dit aujourd'hui plus tôt, nous avons besoin d'un volontaire pour occuper la présidence du groupe de travail sur l'acceptation universelle et les IDN. Donc, réfléchissez-y et considérez la possibilité de vous porter volontaire pour ce poste.

Pour ce qui est de l'EPDP, nous devons continuer à participer au travail du processus accéléré de l'élaboration de politiques de la GNSO sur les noms de domaine internationalisé. Voilà l'EPDP sur l'IDN. J'ai confirmé la participation des volontaires du Royaume-Uni, d'un membre de l'Inde, et le Nigéria. Donc, je vous remercie vous tous encore une fois et je remercie tous ceux qui participent au nom du GAC.

Nous avons aussi reçu une liste de questions pour des contributions facultatives de la communauté, des contributions écrites avec un délai qui se termine le 10 novembre. C'est facultatif, mais je veux que vous soyez au courant de cette possibilité. Et pour ce qui est des IDN aussi, je voulais dire qu'il y a un groupe de travail de la ccNSO sur la désélection des chaînes de ccTLD IDN. C'est eux qui définissent les critères du

processus de désélection de ces noms de domaine internationalisés comme ccTLD.

Ceci a trait à ce qui va remplacer le processus accéléré de ccTLD avec les IDN. Nous avons mentionné la demande d'une société pour qu'on lui délègue les TLD de GCC.

Nous parlons en ce moment du Bahreïn, de l'Arabie Saoudite, du Koweït, d'Oman, des Émirats arabes. Et ces pays, entre autres, n'ont pas donné leur soutien à cette candidature, à cette demande.

En 2013, il y a eu un avis du GAC dans le communiqué de Beijing où l'on conseillait de ne pas poursuivre, de ne pas accorder cette candidature. Mais à ce moment-là, le GAC n'était pas obligé de donner les fondements de son avis. Si vous vous en souvenez, et vous avez été présents au moment de la rédaction de ce communiqué, vous avez vu que ce n'était pas nécessaire. Donc, le Conseil d'administration a accepté l'avis du GAC et l'on a enfin retiré la candidature. On n'a pas poursuivi le processus. La société a fait sa réclamation pour un processus de révision indépendante et il a remis en question l'avis du GAC. Et la société a dit que le Conseil d'administration avait accepté l'avis du GAC même si le GAC n'avait pas donné de fondements et sans lui en demander.

Par conséquent, le Conseil d'administration a résolu d'ouvrir un dialogue informel avec le GAC sur les fondements des avis pas consensus du GAC. Et maintenant, nous attendons une lettre du Conseil d'administration en ce sens-là, et il va falloir que nous présentions au

Conseil d'administration les fondements pertinents pour pouvoir justifier cette décision du GAC de 2013.

Donc, je vous demande s'il vous plait de me dire si vous disposez de toute l'information dont vous avez besoin pour donner les fondements de cette décision. Autrement, nous pouvons organiser aussi un séminaire Web-- l'organisation ICANN ne peut organiser un séminaire Web pour pouvoir partager l'information nécessaire pour ce faire.

Par la suite, nous avons les engagements de l'intérêt public. Je vois que dans le chat les États-Unis disent que ce serait utile d'avoir un séminaire Web. Nigel dit-- le Royaume-Uni a indiqué la même chose, ainsi que le représentant de l'Égypte. Nous prenons note de ces commentaires. Nous vous en remercions. Et nous avons le séminaire Web et les appels.

Pour ce qui est des commentaires d'intérêt public-- engagements d'intérêt public, pardon, le groupe de parties prenantes des opérateurs de registre a présenté un processus pour changer les engagements d'intérêt public volontaires. Et je dis volontaires parce qu'ils ne sont pas obligatoires. Et les autorités du GAC ont cherché l'organisation ICANN pour recevoir des informations supplémentaires. L'organisation a partagé des documents d'information avec la proposition des opérateurs de registre pour modifier leurs engagements volontaires. Et là, on a inclus des questions liées aux produits du PDP sur les procédures pour des séries ultérieures et les engagements d'intérêt public. Et aussi, cela inclut un possible processus. Et on demande des commentaires ou des opinions du GAC pour apporter des informations

pour la prise de décision par rapport à la mise en place d'un processus de ce type.

Des commentaires sur ce processus ? Eh bien, j'espère pouvoir donner notre opinion telle qu'on nous le demande.

Par la suite, il y a le processus de consultation avec le Conseil d'administration concernant les OIG. Je suis persuadée que vous connaissez déjà les consultations que nous faisons pour le GAC et le Conseil en vertu des statuts constitutifs. Et cela par rapport au rejet de l'avis du GAC de la part du Conseil d'administration suivant la résolution du 22 octobre 2020.

Et puis, nous avons ce processus qui a trait au retrait de la liste des OIG, la liste de 2013 des OIG du GAC, avec une demande en cours, en attente, d'un demandeur. En collaboration avec l'ALAC, nous avons mené une réunion bilatérale il y a quelques jours et j'ai pris note de trois points liés à trois sujets différents.

D'une part, je crois qu'il y a eu un accord quant à la présence de l'ALAC qui pourrait être importante. Il serait important aussi d'avoir des informations sur les structures At-Large à l'échelle nationale.

Et en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, il y a eu un accord pour établir un groupe de volontaires avec des représentants des unités constitutives pour travailler dans un document officiel. Et les personnes intéressées peuvent exprimer leur intérêt et commencer à former ce groupe de travail.

Et pour finir, pour ce qui est de l'intérêt public, il y a eu un grand intérêt à aborder la question. J'espère que nous serons tous familiarisés avec ces thèmes et avec le cadre correspondant pour pouvoir mener des discussions sur ces questions.

En ce qui concerne les principes opérationnels, je ne vais pas répéter ce qui a été dit pendant la réunion. Mais je crois que tous doivent être prêts pour faire leurs commentaires sur ces processus. Ce sera un exercice vraiment important, et aussi suivre les résultats des discussions du groupe de travail.

Pour finir, il y a la planification de la future réunion gouvernementale de haut niveau. C'est une réunion que nous faisons un an sur deux. La dernière a eu lieu à Barcelone, en 2018. À cause de la pandémie, et d'après les circonstances connues de tout le monde, on n'a pas pu la faire en 2020.

Alors, je vous propose ce point pour commencer à réfléchir comment planifier notre prochaine réunion de haut niveau, compte tenu de la possibilité qu'elle soit virtuelle ou non, ou présentielle. Il faut y réfléchir. Et il faut aussi être créatifs, je crois, pour pouvoir gérer toutes les questions.

Je m'excuse si ceci a pris davantage de temps de ce à quoi on s'attendait. Nous passons à la dernière diapo.

Ce sont les dates clés, après cette réunion. Les dates clés à en tenir compte. Les possibles webinaires d'introduction pour le GAC. Dans notre liste, nous avons le séminaire sur le guide de consensus de la

GNSO, qui est très utile, et ce serait très utile. Nous pensons le faire en décembre. Aussi, un séminaire en ligne sur les noms de domaine internationalisés, qui suscite un grand intérêt. Ceci a trait aussi avec la présidence du groupe de travail que nous avons. C'est un webinaire prévu pour janvier. Pour ce qui est de la SSR2, il y a beaucoup d'intérêt sur cette question. La fiche de suivi à un grand nombre d'informations. Peut-être pourrions-nous faire un séminaire en février. Et si vous avez d'autres idées pour suggérer différentes questions, eh bien, ce serait peut-être utile pour augmenter notre liste possible de webinaires.

L'ICANN 73, ils seront définis vers la fin du mois de décembre.

Il y a un appel de préparation du GAC de 2022, à savoir une séance d'information que nous ferons entre janvier et février. Et nous savons que l'ICANN 73 est prévu pour début mars. Et bien entendu, avant ça, nous aurons un appel pour établir l'ordre du jour vers la mi-janvier.

Des commentaires ou des ajouts à faire de la part du personnel de soutien du GAC ? J'ai sauté quelque chose ?

J'essaye de voir ce qui est dit sur le chat. Je vois que Nigel est d'accord. On a besoin de cette réunion de haut niveau des gouvernements, et je crois qu'on pourrait la faire de manière hybride.

Nigel, je crois la même chose. Peut-être pourrions-nous considérer la possibilité de ce format. Normalement, c'est une journée. On pourrait avoir une réunion de haut niveau pour éviter les problèmes de fuseaux horaires pour certains fonctionnaires. Et aussi, ce que dit Rob dans le

chat. Il signale qu'il y a un appel du GAC au Conseil pour [clarifier le GAC] programmé pour fin novembre, début décembre. Merci.

J'ai oublié de dire, dans la diapo précédente : le radar d'action et de décision du GAC. C'est un instrument très utile qui a de beaucoup les autorités du GAC. Je vous encourage chers collègues à le consulter périodiquement, parce que cela vous donne un panorama général de tout ce que nous avons pour travailler.

Ce n'est pas si long. N'ayez pas peur. Et je vais faire une pause pour voir s'il y a des demandes de parole avant de finir la réunion.

Je crois que c'est la dernière diapo. Voilà. Des commentaires ? Je vois Nigel qui dit qu'une autre idée serait de voir si peut-être il pourrait y avoir des membres du GAC à l'IGF de 2021, et peut-être pourrait-on faire une réunion informelle. Si les collègues vont y assister en personne, ce serait une bonne opportunité, Nigel. Merci Rob d'avoir partagé le lien du radar d'action et de décision. Très bien.

Je ne vois pas de demande de parole. Cela dit, eh bien, je ne sais pas si le personnel de soutien ou mes collègues vice-présidents ont quelques mots à dire ?

Je vois que Pua a levé la main. Allez-y, Pua, s'il vous plait. Pua, vous êtes en muet peut-être ?

ÎLES COOK :

Je tiens à remercier Nigel d'avoir signalé ce point, parce que le groupe des régions faiblement desservies à l'intention, une fois que le plan de

travail sera préparé, eh bien, de présenter cela pour que tout le monde puisse faire ses commentaires.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui c'est vrai. Pua, je m'excuse de ne pas l'avoir mentionné.

Eh bien, je voudrais conclure cette séance de clôture. Je vous demande de participer et de faire vos commentaires à travers le courrier électronique. Et pour les collègues intéressés, nous avons encore deux séances avant de finir l'ICANN 72. Il y a le forum public, et par la suite il y a la réunion du Conseil d'administration. Avant de finir, encore une fois, je tiens à vous remercier de votre participation active dans ces délibérations. Je veux vous remercier de l'esprit de coopération que vous avez démontrée. Merci, spécialement, aux autorités du GAC qui travaillent à mes côtés et à tous ceux qui nous aident.

Merci à tous les responsables de chaque thème, aux présidents des groupes de travail du temps qu'il dédient à préparer la réunion, aux agents de liaison. Merci énormément à Benedetta, Fabien, Gulden, Julia, Rob par ordre alphabétique, qui sont les membres de l'équipe de soutien au GAC. Il travaille énormément. Merci. Merci beaucoup aux équipes des techniciens et l'interprétation simultanée. Merci beaucoup parce que, pendant les deux dernières années, nous avons pu faire des améliorations énormes. Tout fonctionne sans aucun problème. Merci à tous ceux qui participent. Merci, également, aux transcripteurs, aux interprètes, parce que vraiment leur travail est fondamental pour nos délibérations. Bien des fois, on considère que c'est des choses qui sont toujours là, mais nous tenons à les remercier encore une fois.

Et nous allons donc nous réunir pour l'ICANN 73. Je vous souhaite une bonne santé. La séance est clôturée. Merci beaucoup et à bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]